

## Aborder SEREINEMENT sa TRANSITION



A son installation en GAEC avec sa mère en 1997, Alain Davy conduit son système selon les bases techniques de l'agriculture intensive acquises durant sa formation agricole. Au début des années 2000, il prend conscience de la dégradation de la qualité des eaux de son bassin versant. S'engage alors une réflexion sur la conduite de son système...

### Chiffres clés

- . EARL de la Chaumière, 61220 Pointel
- . 98,50 ha de SAU
- . 1,5 UTH Alain et un salarié à mi-temps
- . 267 000 l de quota, 45 vaches laitières normandes et 20 taurillons produits/an
- . 1,53 UGB / ha de SFP
- . Assolement :  
47,8 ha prairies temporaires,  
7 ha prairies naturelles,  
9,3 ha maïs dont 4,3 ha de maïs grain,  
34,4 ha céréales (blé et triticales)
- . Type de prairies:  
38,5 ha RGA-TB,  
9,3 ha Luzerne -Dactyle-Fétuque
- . Terres argilo-limoneuses profondes (50 %) et Limoneuses sur schiste peu profondes (50 %)
- . Pâturage de février à mi-décembre.

### Ne pas brûler les étapes, savoir ce que l'on veut

- **1 : Optimiser son système avant d'envisager les changements.**  
L'analyse des postes de charges révèle souvent des possibilités d'économies faciles et rapides (valorisation optimale des effluents, des concentrés (160 gr/kg de lait maxi)...)
- **2 : S'initier à la technique du pâturage « silo fermé ».**  
Au printemps, pendant la pleine pousse de l'herbe, s'imposer une fermeture de silo le plus longtemps possible (avec réduction ou suppression de la complémentation).
- **3 : Réfléchir à son nouveau système fourrager.**  
A partir du calcul des besoins du troupeau, se fixer des objectifs de surface en herbe, maïs et céréales, pour être prêt pour l'implantation des premières prairies en fin d'été.
- **4 : Prévoir l'assolement des années de transition.**  
Une transition sur 3 à 5 ans permet de prévoir l'ordre d'implantation des prairies (priorité aux parcelles proches des bâtiments).
- **5 : Commencer l'implantation des prairies.**  
L'objectif est d'atteindre les 25-30 ares par vache pour organiser une bonne rotation des vaches dans les parcelles. Prévoir au moins 50 ares/VL pour un système reposant vraiment sur l'herbe.
- **6 : Ajuster les surfaces de maïs en fonction de la consommation de l'année précédente et des silos restants.**  
L'évaluation des stocks de maïs restant et de la part consommée pendant l'hiver permet d'ajuster la surface de maïs nécessaire à planter. Des prairies sont implantées sur la part de surfaces dégagées.

*D'après cahier technique "construire et conduire un système herbager économe", RAD.*

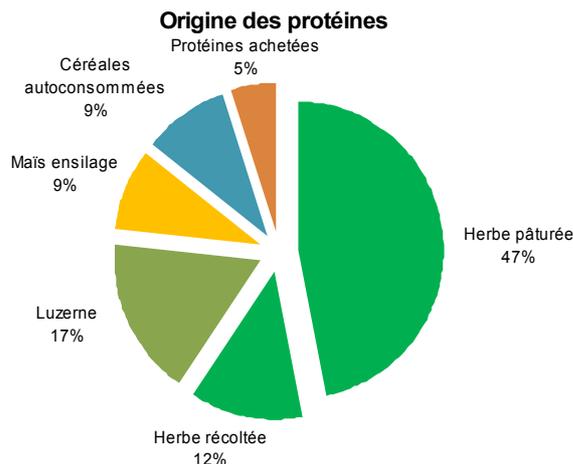
### Zoom

## La prairie, source première de protéines

En juin 2010, Alain a réalisé un diagnostic protéines avec le réseau InPACT de Basse-Normandie. Ce diagnostic a pour but d'évaluer l'adéquation entre les besoins de l'élevage d'une part, et la production de protéines de l'exploitation et les achats d'autre part.

Il a mis en évidence que l'évolution du système a permis d'optimiser l'autonomie en protéines. En effet, 95 % des protéines sont produites sur l'exploitation, par les fourrages ou les céréales.

L'herbe contribue à cette autonomie en apportant 59 % des protéines. Seulement 5 % des protéines destinées à l'alimentation du troupeau laitier et des 20 taurillons proviennent de 10 tonnes de tourteau de colza tanné et d'un complément pour les veaux.



## « L'herbe, Ça s'apprend ! »

Quelles sont les raisons de l'évolution de ton système vers plus d'herbe ?

Alain : C'est parti d'une réunion d'information et de sensibilisation aux problèmes de pollutions, sur mon bassin versant, organisée par le Syndicat d'Eau Intercommunal et l'agence de l'Eau Seine-Normandie. Les pesticides retrouvés dans les eaux de la station de pompage m'ont perturbé dans mes techniques culturales. Et puis, avec le départ en retraite de ma mère, je recherchais aussi un système plus économe en main d'œuvre.

Comment as-tu abordé cette évolution de système ?

En 2005, suite aux différentes réunions d'information, un groupe de 10 agriculteurs du bassin versant s'est constitué pour réfléchir aux possibilités d'évolutions sur leurs systèmes. Accompagné dans la démarche par la FRCivam, nous avons analysé nos systèmes

d'exploitation et élaboré des pistes d'évolutions à partir d'un diagnostic de changement de système.

Et puis, le groupe a souhaité poursuivre dans la démarche et a participé à des journées de formation sur la gestion de l'herbe.

Chez toi, quelles étaient les principales contraintes dans la mise en place du nouveau système fourrager ?

J'avais un parcellaire accessible aux vaches limité (45 ares/VL). Mon silo de maïs restait ouvert toute l'année. Pour le fermer, il fallait que j'augmente le stock d'herbe sur pied. Ça m'a donc persuadé de faire un échange à l'amiable avec un voisin. Progressivement, j'ai aussi réimplanté de l'herbe (12 ha au total), au dépend de la surface en céréales et en maïs. Aujourd'hui, je suis à 76 ares accessibles par vache.

Quels ont été les effets sur ton système ?

Depuis 3 ans, mon silo est fermé du 15 avril au 15-20 octobre. Les taurillons sont nourris à l'enrubannage réalisé sur les parcelles trop

avancées pour les vaches, avec une complémentation au triticale. J'ai 10 ha de maïs ensilage et 7,5 ha de céréales en moins.

Au niveau de l'atelier laitier, y a-t-il eu des changements ?

Quasiment plus d'achats de concentré (16€/1000 l en 2009 contre 43 €/1000 l en 2005) puisque l'herbe me fournit un fourrage équilibré pour les vaches et que je valorise une grosse partie de mes céréales (triticale, maïs grain et inerté). Mon niveau d'étable se maintient grâce au croisement des normandes avec de la pie rouge puis de la montbéliarde en F1. Sur la qualité du lait, les problèmes de spores butyriques liés au maïs qui chauffait l'été ont disparu.

Et au niveau économique ?

En quatre ans, avec le passage à une production à base d'herbe, mon coût alimentaire a fortement diminué, passant de 114 € à 68 € pour 1000 litres vendus. J'achète beaucoup moins d'intrants (engrais et pesticides). Le changement s'est traduit par une augmentation de mon EBE.

As-tu bénéficié d'une aide financière ?

J'avoue que la mise en place des DPU et la signature de la MAE SFEI en 2007 m'ont aidé dans mon changement de système. Cela dit, aujourd'hui, même sans la MAE, je ferais le pas. Ce qui n'était pas vrai à l'époque.

Pourquoi ?

Parce que tu te rends compte qu'il y a d'autres avantages : les notions de pénibilité, de conditions et de pointes de travail par exemple. Quel bonheur de moins travailler pendant la période estivale !

Quelles perspectives donnes-tu à ton système ?

Aller plus loin dans l'autonomie. Travailler sur le système économe en cultures. Je réfléchis également à la conversion à l'agriculture biologique...

"Le travail en groupe a clairement contribué à la dynamique du changement de système".



"Ne pas aller trop vite, bien prendre le temps d'appivoiser les changements, sinon tu cours à la catastrophe !"